



# PROGRAMME DE BOURSES UPIR

---

## QUESTIONS COURANTES

### **Une personne étudiante nouvellement admise peut-elle poser sa candidature ?**

Non, il faut avoir réussi au moins tous les crédits de cours de la 1<sup>ère</sup> année du cheminement régulier de son programme d'étude.

### **J'ai changé de programme après avoir réussi la première année de mon programme d'origine. Est-ce que je suis admissible pour le programme UPIR ?**

Vous êtes admissible même en ayant changé de programme, en autant que vous ayez complété la première année régulière de votre programme d'origine ou de votre nouveau programme.

### **Les personnes étudiantes en échange sont-elles admissibles au programme UPIR ?**

Non, les personnes étudiantes en échange ne sont pas admissibles, car elles ne sont pas inscrites au baccalauréat, mais au certificat en ingénierie.

### **Comment faire pour trouver une personne directrice de projet ?**

Vous devez trouver une personne professeure ou une personne chercheuse (les maîtres d'enseignement et personnes chargées de cours ne peuvent encadrer des stages UPIR) qui agira comme personne directrice du projet UPIR en les contactant directement.

Afin d'identifier des personnes directrices dont les intérêts en recherche cadrent avec les vôtres, il est recommandé de faire une recherche par mot clé dans le répertoire des expertises de Polytechnique Montréal : <https://www.polymtl.ca/expertises/>. Chaque personne étudiante ne peut déposer qu'une seule candidature.

### **Quelles sont les personnes directrices de projet qui adhèrent au programme UPIR ?**

La majorité des personnes ayant le statut de professeur(e) ou de chercheur(se) de Polytechnique prennent des stagiaires UPIR. Il vous revient d'identifier une personne directrice de projet dans le département de votre choix.

### **Est-ce possible de faire un stage UPIR avec une personne directrice de projet provenant d'une autre université ?**

La personne directrice de projet doit absolument être affiliée à Polytechnique Montréal. Celle-ci contribuera à la bourse UPIR grâce à des fonds de Polytechnique. Par contre, la personne directrice de projet pourrait travailler conjointement avec une personne professeure d'une autre université.

### **Qui choisit et planifie le projet ?**

La personne directrice de projet vous aidera à choisir et à planifier le projet : elle ou il y contribue financièrement. Veuillez noter que le projet UPIR doit être différent de tout projet réalisé dans le cadre d'une activité créditée.

### **Je serai en stage ou en échange à l'étranger à la session d'automne, puis-je néanmoins faire un stage UPIR ?**

Oui, il est possible de faire votre stage à l'hiver et en été. Toutefois, vous devez être inscrit(e) à temps plein ces deux sessions.

### **Je serai en stage ou en échange à l'étranger cet hiver, puis-je faire mon stage sur une session uniquement ?**

Non, le stage UPIR doit se faire sur deux sessions lors desquelles vous devez être inscrit(e) à temps plein. Si la personne étudiante fait un stage ou est en échange en hiver, elle ou il peut faire son stage UPIR à l'automne et en été.

### **Il ne me reste plus qu'un trimestre d'études avant l'obtention de mon diplôme. Pourrais-je néanmoins soumettre ma candidature en m'engageant par exemple à fournir une journée complète de travail par semaine pour la durée d'un seul trimestre ?**

Non, le stage UPIR doit se faire sur deux sessions, lors desquelles vous devez être inscrit(e) à temps plein.